

après, il ne veut voir ni sa femme ni ses enfans, tant leur présence lui est douloureuse.

J'ai vu des aliénés, particulièrement des monomaniaques, dont l'impatience et le délire s'exaspéraient par l'exagération des soins de leurs parens : *Ah! ma mère, que vous me tourmentez! jamais je ne guérirai près de vous*, répétait souvent un lypémaniaque impatienté par les questions perpétuelles de sa mère, qui à chaque instant demandait à son fils des nouvelles de sa santé, et l'excitait à être docile au régime et au traitement qui lui étaient prescrits.

#### § II. De l'utilité de l'isolement.

Je viens de prouver la nécessité de l'isolement, il me reste à démontrer son utilité.

J'aurai encore, dans cette deuxième série de faits, à apprécier les rapports intimes et réciproques de l'intelligence avec les affections des aliénés, rapports qui ne sont jamais entièrement détruits chez ces malades.

Tout le monde a éprouvé ce saisissement indéfinissable qui s'empare de notre être lorsque nous sommes subitement enlevés à nos habitudes et à nos affections. Soustrait à l'influence des choses et des personnes au milieu desquelles il vivait, l'aliéné éprouve, dans le premier instant de l'isolement, un étonnement subit qui déconcerte son délire et livre son intelligence à la direction que vont lui donner des impressions nouvelles.

Madame ...., âgée de 23 ans, d'une constitution nerveuse, d'un caractère très vif, mariée à l'âge de 21

ans, accouche heureusement; trois mois après, sa face se couvre d'éruptions... (couperose). Sans cause connue, elle craint de toucher au cuivre; cette crainte augmente au point que la vue, et surtout le contact du cuivre, déterminent chez elle une sorte d'évanouissement. Elle croit que ses vêtemens, sa peau recèlent des parcelles de cuivre. A son lever, elle est trois heures à se nettoyer la peau, elle exige qu'on l'*épluche*; elle fait de même pour ses vêtemens. Dans la rue, elle ne peut passer devant la boutique d'un chaudronnier ou le magasin dans lequel elle aperçoit du cuivre. Sur les montans de la porte cochère de sa maison, sont appendues les plaques d'un notaire; mad....., ne franchit cette porte, même en voiture, qu'avec la plus grande angoisse. La nuit, le jour, elle est poursuivie de la crainte, que des parcelles de cuivre s'attachent à elle. Elle exige que son mari change de vêtemens, les secoue, les fasse broser à tout instant. Quelquefois elle se trouve mal, parce qu'elle a cru voir du cuivre dans son salon, dans sa chambre, sur son lit, etc. D'ailleurs, madame .... conserve son appétit, mais elle a de la constipation, dort peu, est agitée, néglige ses enfans, son ménage, ne se distrait point, ne s'occupe point, mais ne déraisonne jamais. Après six mois de soins et de médicamens, madame .... est confiée à mes soins. Le jour même de son isolement, elle ne craint plus le cuivre, elle ne pense plus qu'à sa séparation de sa famille; elle dort peu. Le lendemain, elle touche et prend des flambeaux de cuivre, elle arrose un jardin avec des arrosoirs en cuivre, et prend un bain dans une baignoire de cuivre.



Elle écrit à son mari une lettre, l'assurant qu'elle est guérie de sa ridicule aversion, rendant compte des épreuves qu'elle a déjà faites pour s'assurer elle-même qu'elle est bien. Les jours suivans, madame ..... est très bien, ainsi que ses lettres pleines de sensibilité, de regrets du passé et d'espérance dans l'avenir, aspirant au bonheur qui l'attend. Le neuvième jour depuis l'isolement, le mari de madame ..... vient voir sa femme et la trouve si bien, qu'il ne peut résister à son désir de rentrer chez elle. Après un mois d'un état de santé parfaite, madame ..... est prise tout-à-coup de la même aversion, des mêmes répugnances, des mêmes craintes, des mêmes précautions, non pour le cuivre, mais pour le suif. Elle reprend toutes ces habitudes malades déjà décrites; ce nouvel accès persiste pendant douze ans, malgré de longs voyages et tous les moyens de distractions possibles, malgré les soins les plus attentifs et les plus affectueux de son mari. Après douze ans, mad..... est confiée à mes soins. Entrée dans la maison d'Ivry, dirigée par le docteur Mitivié, le même jour de l'isolement tous les symptômes cessent, et dès le lendemain, la santé est parfaite. Après un mois d'isolement, pendant lequel madame ... écrit à son mari, en reçoit des lettres, fait toutes sortes d'épreuves pour s'assurer qu'elle est guérie des terreurs que le suif lui causait, elle rentra dans sa famille, où elle est très bien depuis trois mois. C'est un des faits les plus remarquables de l'utile influence de l'isolement.

M. N... âgé de 56 ans, d'un tempérament éminemment nerveux, d'une constitution sèche, essuie de

grands revers dans sa position politique, s'adonne à l'étude, et fatigue son cerveau par de très longues contentions d'esprit. A l'entrée de l'hiver, il est pris d'un accès de monomanie et est confié à mes soins. M. N... est d'une loquacité intarissable; il écrit sans cesse, il est dominé par le désir d'acheter des fonds publics, lui qui a une grande fortune territoriale et qui ne s'est jamais livré à aucune spéculation. Après six mois de soins, un voyage de trois mois confirme l'heureuse terminaison de ce premier accès. Quatre ans après, à la même époque de l'année, c'est-à-dire à l'entrée de l'hiver, M. N... rentre chez lui, et annonce à sa femme d'un ton très satisfait qu'il vient d'acheter à la bourse pour une somme très considérable de fonds publics. La femme de M. N... qui s'était aperçu depuis quelques jours que son mari avait un peu d'agitation et moins de sommeil, le décide à faire un voyage. Dès le surlendemain il se met en route, l'achat des rentes est oublié et en peu de jours, M. N... recouvre la plénitude de la santé.

Les impressions inaccoutumées que les aliénés reçoivent lorsqu'ils sont isolés, produisent des idées nouvelles, brisent la chaîne vicieuse des idées qui caractérisent leur délire. La nouveauté des impressions attire, fixe ou excite leur attention qui reprend alors sa puissance sur leur entendement; et si les illusions des sens, si les hallucinations ne sont point détruites, leur influence est du moins suspendue pendant un temps plus ou moins long. Ne connaissant point les personnes avec lesquelles ils se trouvent tout-à-coup, ne sachant que penser, qu'espérer, que craindre de ses inconnus avec



lesquels ils vont vivre, les aliénés cherchent à étudier le caractère de leurs commensaux, afin de se mettre en rapport avec eux. Le premier effet de l'isolement est-il de rendre l'aliéné plus calme et quelquefois raisonnable; ce premier effet persiste aussi long-temps que les impressions nouvellement reçues. Aussi les premiers momens de l'isolement sont-ils précieux pour le médecin qui sait en profiter, et c'est alors que commence la guérison de quelques-uns de ces malades.

M. B... âgée de 40 ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, d'une grande susceptibilité, d'un caractère mélancolique, artisan d'une fortune considérable, était occupé de spéculations et faisait de grands préparatifs pour le sacre de Bonaparte, lorsqu'il reçut une légère contrariété qui blessa son amour-propre. M. B... fut pris de fièvre qui cessa après quinze jours. Dès le lendemain, délire, agitation et fureur, quatre jours plus tard, le malade menace la vie de sa femme et celle de ses enfans qu'il veut jeter par la croisée; son médecin le conduit dans une maison de santé et le confie à mes soins. Le malade est logé au rez-de-chaussée, dans une chambre où il n'a d'autre meuble que son lit; il y est laissé seul, surveillé par des domestiques placés au-dehors. Insomnie, mais calme, sueur abondante. M. B... se contraint le lendemain *ne voulant point être pris pour un fou*, mais le délire reparait par intervalle. Pendant le paroxisme, loquacité, marche précipitée, quelquefois tristesse. Troisième nuit, sommeil; quatrième jour de l'isolement, le malade demande sa femme et ses enfans, et promet une entière docilité; neuvième jour, il reçoit

la visite de sa femme, l'accueille avec transport; rend parfaitement compte des causes de sa maladie et de l'impression vive qui l'a rendu à la santé; il conserve un peu de loquacité sans trace de délire. Il sort ce jour-là même, mais au lieu d'aller à la campagne comme il était convenu, M. B... exige et obtient de rentrer dans sa maison. A peine y est-il rendu, qu'il s'agite, s'exalte et fait des reproches, déclarant qu'il ne verra plus son médecin qui était son ancien ami. Peu-à-peu il s'apaise, s'informe de ses affaires, s'en occupe comme s'il n'eût jamais été malade. Le lendemain M. B... se rend chez son notaire, lui déclare qu'il veut divorcer parce que sa femme a voulu le faire passer pour fou. Cependant, quoique les entreprises de M... fussent nombreuses et un peu hasardées, il les dirige avec le plus grand succès sans que personne puisse soupçonner l'état dans lequel il a été. Il ne manque pas d'aller tous les huit jours chez son notaire, afin de suivre l'œuvre de son divorce. Après trois mois les grandes entreprises de M. B... ayant atteint leur terme, il se rend chez son notaire, et lui demande avec un ton animé où en est son divorce. Dès demain, répond celui-ci, les publications légales seront affichées. Notre convalescent sortant comme d'un long rêve, s'écrie: *Ah! malheureux! avez-vous pu croire que je voulais quitter ma femme, ne compreniez-vous pas que j'étais encore fou?* Le notaire se jette dans les bras de son ami. — Je le savais, et n'ai donné aucune suite à votre projet de séparation. Depuis lors, il n'a plus rien manqué à la santé de M. B...



Ce monsieur m'a avoué depuis, que sa translation dans une maison étrangère, avait fait sur lui une profonde impression, qu'il avait passé une nuit affreuse; que cette crainte qu'on le crût aliéné l'avait rendu à la raison, et que s'il en a voulu à son médecin, s'il a voulu divorcer, c'est qu'il n'était pas complètement guéri, dans le premier temps de son retour à sa famille et à ses affaires.

Madame..., âgée de 19 ans, héréditairement prédisposée aux maladies cérébrales, accouche heureusement et pour la première fois. Huit jours après une légère affection morale (départ de la sage-femme), suspendit les lochies. Le délire éclata aussitôt. On saigne la malade; on applique des sangsues; l'agitation augmente, le délire est général, il s'exaspère par la présence de son mari. Après quelques jours, je suis appelé en consultation. Je conseille l'isolement. Une maison avec un jardin est louée aux Champs-Élysées. On y établit la malade qui, chez elle, très agitée, criait sans cesse, se refusait à toute espèce de soins, et était difficilement contenue avec la camisole. Dès le jour de cette translation, madame est plus calme, oppose moins de résistance pour prendre des alimens, elle a quelques instans de sommeil, le lendemain le délire diminue; madame est plus attentive aux objets qui l'environnent et plus accessible aux conseils qu'on lui donne. Le deuxième jour de l'isolement elle parle quelquefois de son mari et de ses parens, mais elle continue à se promener dans son jardin avec vivacité et même en poussant des cris. Sommeil, déjections alvines provoquées

par des lavemens. Huitième jour, la malade demande son mari avec instance. Une visite est permise. Pendant une demi-heure, madame cause avec son mari très convenablement, mais peu-à-peu elle s'agite; son imagination s'exalte, le délire se manifeste; elle devient presque furieuse, le mari se retire. L'isolement est recommencé avec la première rigueur; après douze jours, de nouvelles visites sont permises, loin de nuire, elles confirment le retour de la santé.

Des privations que l'isolement impose, naissent des phénomènes moraux précieux pour la guérison. Tout le monde a ressenti les effets de l'absence, tout le monde a éprouvé le besoin de revoir des objets devenus plus chers, depuis qu'on en est privé. La privation des personnes devenues indifférentes ou même odieuses depuis la maladie, réveille les anciennes affections affaiblies, éteintes ou perverties, et substitue ainsi des desirs naturels à des préventions et à des aversions enfantées par le délire. L'ennui devient dans l'isolement une passion active qui réagit utilement sur les pensées et sur les affections des aliénés. Lorsque l'ennui n'est pas trop prolongé, lorsqu'il n'est pas trop profond, il éveille le désir de changer une situation qui déplaît et donne une activité nouvelle et salutaire aux facultés intellectuelles et morales.

Madame..., âgée de 27 ans, après une couche heureuse éprouve une affection morale vive, tombe dans la lypémanie, refuse toute sorte de nourriture, repousse les soins et les consolations que lui prodiguent son mari et sa famille, répétant sans cesse qu'elle est perdue. Elle



maigrit beaucoup et tombe dans une grande faiblesse. Après un mois de soins infructueux, madame... est isolée, confiée à mes soins. Dans les premiers jours de l'isolement on essaie tous les moyens propres à la rassurer et à lui inspirer de la confiance; leur inutilité décide à laisser la malade livrée à ses réflexions. Alors elle exprime le desir de rentrer dans sa famille... « Lorsque vous ferez comme tout le monde, et que vous vous nourrirez convenablement, vos parens viendront vous voir et vous ramèneront chez vous. » Je répète cette phrase chaque fois que la malade demande ses parens. Après quinze jours, madame sort spontanément de son appartement, et se décide à vivre comme ses commensaux. Lui ayant demandé les motifs de ce brusque changement, voici sa réponse : *Je me suis horriblement ennuyée pendant les derniers quinze jours, n'y tenant plus, je me suis décidée à faire comme tout le monde de la maison. Me tiendra-t-on les promesses qu'on m'a faites, retournerai-je bientôt chez moi, car l'ennui finirait par me tuer?* Il est inutile d'ajouter que l'isolement cessa et que la guérison ne se fit pas attendre.

Les aliénés sont généralement convaincus qu'ils jouissent d'une santé parfaite et que jamais ils ne se sont mieux portés. Cette conviction les détermine à repousser toute espèce de soins et de traitement; ils se refusent obstinément à toute sorte de régime. Quelques-uns dominés par le besoin de tourmenter leurs parens et leurs amis, font tout ce qui est leur nuisible, sans égard pour les prières et les larmes des personnes qui

les conjurent de soigner leur santé. Les conseils des médecins sont des niaiseries, des mystifications, des outrages et même des persécutions. Quel est le membre de la famille qui osera contrarier les goûts dépravés et nuisibles d'un malade ainsi prévenu? qui osera l'obliger à s'abstenir de tel aliment, de telle boisson, de tels actes propres à exaspérer le délire? lequel de ses parens osera le forcer à prendre un médicament que le malade rejette autant par la conviction que ce médicament est inutile, que par la certitude qu'il lui fera du mal? Ce qu'une mère, une femme, un ami, n'ont pu obtenir, devient facile à des étrangers.

Quelquefois l'aliéné qui est isolé est saisi de crainte, se voyant dans un lieu inconnu, entouré d'étrangers. Si elle ne va pas jusqu'à la terreur, cette crainte produit des effets prompts et salutaires; elle agit à la manière des substances sédatives, elle modère l'excitation nerveuse, elle calme et dispose le malade à mieux sentir les influences nouvelles auxquelles il est soumis, elle le rend plus accessible aux conseils; quelquefois, et particulièrement dans la lypémanie, les malades soupçonneux, défiants, se croient délaissés par leurs parens et par leurs amis; ils se persuadent qu'on les a voués à de mauvais traitemens, à des supplices, à des épreuves, à des expériences, à la mort. Les soins, les égards, les prévenances, l'assurance d'un avenir heureux, la promesse de recouvrer la liberté, font passer le malade du désespoir à l'espérance et à la confiance. Le contraste entre l'abandon présumé, l'appréhension d'un sort prochainement funeste et l'empressement affec-



tueux de gens inconnus, provoque une lutte intérieure d'où la raison sort victorieuse.

M..., d'un tempérament sanguin, âgé de 58 ans, devenu mélancolique à la suite de la révolution, par la perte de sa fortune et de son état, vivait retiré à la campagne. Sa femme le pressait souvent de passer l'hiver à Paris; il s'y était refusé; mais enfin il cède aux instances qu'on lui fait à cet égard, dans l'espoir qu'une vie plus distraite dissipera sa mélancolie. Le contraire a lieu. Paris réveille tous ses anciens souvenirs, ravive son chagrin. Une légère contrariété lui fait perdre la raison. Des évacuations sanguines sont faites, des bains frais sont refusés obstinément. Après avoir épuisé tous les moyens de persuasion on a recours à la contrainte; le malade devient furieux, persuadé que sa famille veut le sacrifier. Dès-lors il tente tous les moyens de se détruire; il essaie de se précipiter par les croisées: on persiste à faire prendre tous les jours un bain frais. Chaque bain provoque une nouvelle contrariété, de nouvelles luttes, de nouvelles violences. M... est fixé sur son lit; il y reste pendant huit jours, refusant toute nourriture; enfin, il est isolé et confié à mes soins. Les yeux sont caves et hagards; la face décolorée, offre des mouvemens convulsifs. Le malade garde le silence le plus obstiné, pousse des soupirs et frissonne d'effroi dès qu'on l'approche. Je l'aborde, je lui parle avec intérêt, je lui exprime le désir de lui être utile, et la promesse de le rendre à la santé et au bonheur. Pendant cette allocution, M.... répète ou plutôt balbutie des mots insignifiants, refuse les alimens

qu'on lui présente, et va lentement se jeter sur son lit. Un ancien soldat lui est donné pour domestique; ce soldat parle guerre, campagne, service militaire; et, après plusieurs heures de narrations guerrières, auxquelles le malade ne répond point, le domestique hasarde l'offre d'un bouillon, qui est accepté et pris, quoique en tremblant. Dès le troisième jour de l'isolement, je conseille un bain; mais, en se rendant au bain, tout l'extérieur du malade exprime la terreur. on eût dit un criminel marchant au supplice. Après une demi-heure de bain et de conversation affectueuse, M... paraît moins inquiet, accepte les alimens qu'on lui propose, et promet de se laisser soigner. En effet, dès ce jour-là, il prend une boisson légèrement laxative, un pédiluve, et les jours suivans des bains tièdes prolongés. Le sixième jour, il reçoit la visite de son frère qui promet qu'ils repartiront pour la campagne dès que les forces seront rétablies. La convalescence n'est plus douteuse; le malade recherche la société et les distractions: il se promène volontiers, et après quinze jours, la raison est parfaite. Ce monsieur m'a avoué depuis, qu'il se croyait condamné au dernier supplice; que la tristesse de ses parens justifiait ses craintes, lesquelles, après avoir augmenté d'abord, avaient cédé aux soins qu'on lui avait prodigués dans la maison où il avait été placé.

Je n'indiquerai point ici toutes les circonstances qui concourent à prouver que l'isolement est un grand moyen de guérison des aliénés. Je n'avais qu'à démontrer son utilité. Je crois avoir atteint ce but, en rappor-



tant des observations qui constatent cette utilité. J'aurais pu en citer un beaucoup plus grand nombre. Voyez tome I<sup>er</sup>, pages 119 et suivans.

Tout ce qui précède conduit aux conclusions suivantes.

Les aliénés doivent être isolés :

1<sup>o</sup> Pour leur sûreté, pour celle de leurs familles et pour l'ordre public ;

2<sup>o</sup> Pour soustraire ces malades à l'action des causes extérieures qui ont produit le délire, et qui peuvent l'entretenir ;

3<sup>o</sup> Pour vaincre leur résistance contre les moyens curatifs ;

4<sup>o</sup> Pour les soumettre à un régime approprié à leur état ;

5<sup>o</sup> Pour leur faire reprendre leurs habitudes intellectuelles et morales.

J'ai donc prouvé deux choses, la nécessité et l'utilité de l'isolement des aliénés.

Ici commencent les objections. S'il ne s'agit que d'un furieux, tout le monde comprend la nécessité de l'isoler, tant pour la sûreté du malade que pour celle de sa famille. L'intelligence du maniaque est tellement bouleversée, ses affections morales sont tellement perverties, qu'à peine s'apercevra-t-il du changement de sa situation.

Celui qui est dans la démence, qui a les facultés affaiblies, qui est indifférent à toute impression étrangère, n'aura point à souffrir ni du changement d'habitation ni de l'absence de ses parens et de ses amis, puisqu'il est sans regret comme sans répugnance.

Mais isolera-t-on l'aliéné qui jouit d'une grande partie de sa raison, qui n'a qu'un délire partiel, et qui conserve presque toute sa sensibilité morale? La contrariété qu'il va éprouver ne lui fera-t-elle pas perdre la portion d'intelligence qui lui reste? N'y a-t-il point de la barbarie à priver un malade des soins que lui prodigue la tendresse de sa famille? Comment séparer des objets de ses affections un malheureux que le chagrin dévore? Comment éloigner le panoprobe de ses parens et de ses amis, qu'il regarde comme ses défenseurs naturels? Comment priver de la liberté celui qui craint la police, les prisons et les fers, etc.; combien d'autres objections ne pourrait-on point faire encore? L'expérience a répondu, elle a prouvé que les aliénés guérissent rarement au sein de leur famille, que leur guérison est plus prompte et plus assurée lorsqu'ils sont traités hors de chez eux. On craint pour ces malades le contact avec leurs compagnons d'infortune, on redoute les effets de l'imitation, on croit que les idées et les actions des uns réagissent sur les autres et augmentent le délire de ces derniers; on redoute pour ces malades l'effroi qu'éprouvent les personnes bien portantes qui les visitent. L'on oublie que la sensibilité de ces malades est pervertie, et qu'ils ne sentent pas comme les individus jouissant de la plénitude de la santé.

Mais qui oserait assurer que l'isolement n'a jamais été nuisible: je répondrai franchement oui, l'isolement a nui quelquefois, parce qu'il est de la nature des choses que les meilleures ne soient pas toujours exemptes d'inconvéniens. Que conclure? Qu'il ne faut point abuser



de l'isolement, qu'il ne faut pas en faire une application trop générale et trop exclusive, qu'il n'appartient qu'au médecin expérimenté de le prescrire.

Tout individu qui a du délire ne doit point être isolé; car, au début, l'aliénation mentale simule souvent le délire aigu et fébrile. Il est facile de s'en laisser imposer à cet égard, et l'erreur n'est point indifférente; elle compromet la santé du malade, elle expose le médecin à des regrets et au blâme. Lorsqu'on est appelé auprès d'un malade qui a du délire, il ne faut point se hâter de prononcer. Il m'est arrivé d'être appelé pour des cas semblables, et de m'être opposé à l'isolement qui paraissait très urgent, à cause de la violence du délire. Cette prudence serait superflue au début d'un second accès de folie, ou au début d'un accès de folie intermittente; elle pourrait être nuisible lorsqu'il y a impulsion au suicide ou à l'homicide.

Il ne suffit pas que celui auquel on prescrit l'isolement soit aliéné, car tous les aliénés ne doivent point être isolés. Si le délire est partiel ou fugace, s'il porte sur des objets indifférens, s'il n'est point entretenu par une passion violente, si le malade n'a point de répugnance ou d'aversion pour les lieux qu'il habite et pour les personnes avec lesquelles il vit, si son délire est indépendant de ses habitudes domestiques, si dans son intérieur de famille ne se trouvent point les causes d'irritation réelles ou imaginaires, si la fortune, la vie du malade, si la fortune, la vie de sa famille ne sont point compromises, enfin si l'aliéné se prête aux moyens de guérison; dans tous ces cas, l'isolement peut être

utile, mais n'est point indispensable. Si l'aliéné, conservant une grande portion d'intelligence, a un grand attachement pour les siens, on peut craindre que l'isolement n'augmente le délire.

L'isolement est indispensable dans la manie. Il faut isoler les monomaniaques dominés par l'orgueil, l'amour, la jalousie.

Il faut isoler les lypémaniaques poursuivis par des craintes et des terreurs imaginaires, tels que les panophobes et les suicides; ces derniers sont rusés, astucieux, et savent déjouer la surveillance la plus active. L'isolement seul peut rassurer sur la conservation de leur vie, encore faut-il toujours appréhender pour leur existence.

Les personnes qui sont dans la démence n'ont besoin que de surveillance et peuvent rester dans leur famille, à moins que des considérations particulières, intéressant des tiers, n'obligent à les isoler; une femme enceinte et impressionnable courrait des dangers à vivre constamment avec un individu qui serait dans la démence, quoique paisible. La présence d'un aliéné, dans une famille composée de plusieurs enfans, particulièrement de jeunes filles, peut devenir une cause prédisposante aux maladies mentales, et par conséquent nécessite l'isolement.

Les idiots n'ont rien à espérer de l'isolement: si on les renferme, ce n'est que pour les préserver des accidens auxquels leur état les expose, pour les soustraire aux railleries du bas peuple, pour empêcher qu'ils ne deviennent des instrumens dont les malfaiteurs se sont